

# DELIBERATION DU CONSEIL

N°2020-06/15C

---

**Objet : CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.**

---

L'an deux mille vingt, le 3 juin, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Gymnase de Grand Stade Les Capellans à Saint-Cyprien, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37		Pour :	37
En exercice :	37	Vote :	Contre :	0
Présents :	37		Abstention :	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, Bernard BEAUCOURT, Eliane BERDAGUER, Frédéric BERLIAT, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Danielle CULAT, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Ange GARCIA, Jean GAUZE, Pascale GUICHARD, Valérie LISSARRE, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Marie-Thérèse NEGRE, Robert OLIVE, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Louis SALA, Suzanne SICARD, Thierry SIRVENTE, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

**Secrétaire de séance** : Frédéric BERLIAT

**Date de convocation** : 27 mai 2020

---

Le Président expose à l'Assemblée,

Conformément à l'article L. 1414-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il y a lieu de constituer une commission d'appel d'offres.

Par application de l'article L. 1411-5 de ce même code, cette commission est présidée par le Président ou son représentant et composée de 5 membres titulaires et autant de membres suppléants, élus :

- à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,
- au scrutin de liste ;
- au scrutin secret sauf accord unanime contraire.

Une seule liste s'étant portée candidate, conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste.

**EN CONSEQUENCE ET APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS, LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,**

**DIT QUE** la Commissions d'Appel d'Offres est ainsi constituée :

Président de droit : Thierry DEL POSO ou son représentant.

**Membres titulaires**

Christophe MANAS  
Ange GARCIA  
Robert OLIVE  
Danielle CULAT  
Jean ROMEO

**Membres suppléants**

Valérie LISSARRE  
Louis SALA  
Jean-André MAGDALOU  
Jean-Jacques THIBAUT  
Thierry LOPEZ

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20200603-2020-06-15C-DE  
Date de télétransmission : 05/06/2020  
Date de réception préfecture : 05/06/2020